

Non, pas cela.

Le *Clairon* du 15 courant nous décerne un titre que nous n'avons pas et dont nous ne voulons pas. Ce n'est ni la première ni la dernière fois que cette petite feuille se trompe à notre sujet. Il écrit donc, dans sa lubie, que la *Tribune* est un organe de la majorité actuelle du Conseil.

Le *Clairon* est tellement habitué d'être attaché au char d'un homme, il est tellement et rien autre chose que l'organe de M. T.-D. Bouchard, ex-député, ex-maire par la décision du juge, ex-émancipé, ex, ex, qu'il s' imagine que les autres journaux sont comme lui en laisse et sous la férule.

Eh ! bien, non. La *Tribune* n'est pas un organe de la majorité du Conseil ; elle n'est l'organe d'aucun parti, ni d'aucun groupe : elle est strictement indépendante et franchement catholique et ça lui suffit. Cette indépendance lui permet de voir clair et de découvrir où se trouve la vérité, la justice, l'honnêteté, le bien public. Et alors elle appuie et elle défend ceux qui luttent pour le bien. C'est comme cela que, présentement, elle déclare ouvertement que les échevins, qui veulent un inventaire des finances de la ville, pour y voir quelle administration il y a, sont la vérité et agissent en hommes d'affaires éclairés et prudents.

Il s'adonne que parmi ces échevins la *Tribune* compte des amis. Cela prouve simplement que ces Messieurs ont su discerner combien notre journal est indépendant et franchement dévoué à la vérité, et que la *Tribune* sait aussi bien choisir les hommes sérieux pour en faire ses amis.

Que M. le Maire, un jour, soit favorable à une motion avantageuse à la ville, conforme à la vérité ou utile à la religion, notre journal lui en donnera le crédit, et avec quel plaisir ! Mais est-ce notre faute à nous, si le Maire, dans sa vie publique, nous force sans cesse à le condamner ?

Donc, la *Tribune* estime que la majorité du Conseil a absolument raison contre le Maire, c'est à cause de cela qu'elle avertit ses lecteurs de la justice et de la vérité. Elle n'est pas pour cela l'organe de ce groupe ni d'aucun autre.

JULES RAYMOND

AVEUGLEMENT

Monsieur de la Palice n'est pas mort, car il vit encore. C'est ce que se sont dit les rarissimes abonnés du *Clairon*, après avoir lu le très singulier article : *Pourquoi veut-on déprécier le crédit de la ville ?*

A quoi se résume cette demi-page de texte épais où le *Clairon* parle de la proposition des échevins Solis et Sylvestre ? A répéter, sous deux ou trois variantes, que l'on veut déprécier les finances de la ville. Cette ritournelle revient à tous les quatre ou cinq poudres, car il vaut mieux mesurer que peser les écrits du *Clairon*.

Nous ne perdrons pas notre temps à réfuter le *Clairon*, il n'a rien dit, il n'a rien prouvé. Il suffit de lui dire une fois pour toute ce n'est pas vrai, parce que ce n'est pas vrai.

Mais si le Maire et son petit organe ont la frousse, nous avons bien raison de nous demander pourquoi. Jusqu'ici il ne venait à l'esprit de personne qu'un maire pût perdre la tête, parce que des échevins voulaient vérifier l'administration de la ville. Car il ne s'agit que de cela. Car il ne s'agit que de cela. Le Maire, M. T.-D. Bouchard, a beau tempêter, il n'est pas question du crédit de la ville, il ne s'agit pas de déprécier notre réputation financière, mais on a raison de croire que l'administration de la ville est mauvaise et on veut en voir le fond. Tous les citoyens sérieux le veulent et les échevins ont le devoir de leur donner satisfaction.

Cet inventaire, demandé par MM. Solis et Sylvestre, tend à nous faire voir clair dans l'administration des finances. Quand il sera fini, si le Conseil juge qu'il est opportun de faire faire une évaluation spéciale par des vérificateurs étrangers, il restera toujours loisible de la demander. Ce premier inventaire ne nuira pas à l'autre, mais le préparera, s'il est nécessaire, et aidera à le bien faire. De plus, si les finances sont un peu ébréchées, par suite de l'administration si peu intelligente et imprévoyante de ces dernières années, le Conseil est bien capable de faire lui-même l'évaluation de la valeur actuelle des propriétés de la ville. Pour ne pas voir que c'est là tout le sens de la proposition des échevins Solis et Sylvestre, il faut être aveugle, ou avoir des raisons secrètes d'y découvrir autre chose.

Les citoyens sont décidés d'aller au fond de cette administration ; les échevins veulent leur donner satisfaction. Pourquoi le Maire s'y opposerait-il ? Le choix des auditeurs a déjà montré la sagesse du groupe d'échevins que le Maire et son organe ne cessent de critiquer ; la proposition Solis-Sylvestre est encore plus sage et plus opportune et elle révélera, non pas peut-être des détournements de fonds, mais une administration aussi imprévoyante que peu sûre.

Enfin, il n'y a pas une raison sérieuse pour s'opposer à cette motion. Le Maire a beau s'agiter, crier à la dépréciation des finances, parler même de course et de panique, en guise de menace, ça ne change rien ; cet inventaire s'impose et il le faut à la ville.

Notons, en terminant, que le Maire, dans son *Clairon*, se contredit ; il parle de plusieurs centaines de dollars — il ne dit jamais piastres, c'est trop français — pour faire préparer une évaluation par des vérificateurs étrangers, puis de deux ou trois mille dollars pour la même chose. Il revient sur l'idée des fins et des manoeuvres politiques, mais c'est sa marotte, sa manie, il en voit partout, parce qu'il en met partout. Laissons-le à son os.

Le *Clairon* dit que, l'inventaire fait, la ville " ne vaudrait pas un sou de moins ni un sou de plus, " c'est très vrai, les évaluations bien faites ne majorent pas la valeur réelle d'une ville ; mais alors pourquoi faire tant de tapage ; Le *Clairon* craindrait-il qu'un inventaire, soit plus préjudiciable à l'administration de notre Maire qu'au crédit de la ville ?

Son Honneur vante notre système d'emprunt, mais Saint-Hyacinthe est à peu près la seule ville dans Québec où l'on procède de cette façon. Tout le monde admet que ce système est imprudent, ouvre facilement la porte aux abus et ne permet pas aisément une vérification sérieuse.

Enfin, au beau milieu d'autres erreurs, le maire le premier et de son propre mouvement a parlé de la panique et de la course des prêteurs. Si jamais elle se produit, le Maire seul en portera la responsabilité, c'est lui qui, en détournant la question, aura fausement mis l'opinion en garde contre nos finances municipales. Quelle étrange aberration d'esprit : un maire qui, pour faire triompher ses idées ou ses intérêts, n'hésite pas à provoquer, ou du moins, à suggérer l'idée de la panique et de la course sur le coffre municipal ! Arrêtons là.

UN CONTRIBUABLE.

LE MOUVEMENT MUTUALISTE A SAINT-HYACINTHE

Grâce à l'initiative des membres et officiers du Conseil local de l'Union Saint-Joseph du Canada, un véritable ralliement mutualiste catholique et canadien-français s'est opéré à Saint-Hyacinthe, le 17 avril dernier, dans les salles du Patronage de St-Vincent de Paul. C'était à l'occasion de la fête de Saint-Joseph, patron de la société.

Une grande messe avait attiré tous les membres et les délégués des sociétés-sœurs. Grâce à un indult spécial accordé à la société par les Papes Léon XIII, Pie X et Benoît XV, une indulgence plénière était accordée à tous les membres qui faisaient la sainte communion à cette occasion. Cette marque de sollicitude de la part de l'Eglise, vis-à-vis nos sociétés mutuelles est la preuve la plus tangible qu'elles sont édifiées sur les meilleurs principes de vie chrétienne et de charitable solidarité. L'Eglise bénit toujours les sociétés qui travaillent à l'épanouissement de l'idée catholique chez elles et autour d'elles, à la défense des grands droits de la langue et à la conservation de privilèges fièrement acquis par une légion d'aïeux immortels, les uns vrais défenseurs de la tradition de la race, les autres martyrs de l'évangile chrétien.

M. l'abbé Laroche, chapelain, dit la messe et prononça une forte allocution sur le but de la mutualité catholique, et sur le moyen qu'elle accorde à tous ceux qui ne craignent ni le travail ni le dévouement. Il insiste spécialement sur l'aide moral et financier qu'il faut leur donner, si l'on veut conserver la somme de nos divers droits et lutter avantageusement contre nos ennemis si nombreux. Encourageons, dit-il, nos sociétés canadiennes et catholiques : mettons nos économies dans nos sociétés qui travaillent pour nous et nous font récolter des fruits vigoureux pour nos familles et la race. Les remarques de M. l'abbé ont touché vivement tous les auditeurs.

Grâce à la bienveillance d'un des directeurs du conseil local, cette messe fut rendue plus solennelle par l'exécution d'un superbe programme musical choisi par le Chœur Paroissial de Notre-Dame du Rosaire, sous l'habile direction de M. J.E. Thériault. Ce chœur dont on commence à entendre parler un peu partout est à se tracer un véritable chemin d'honneur dans le terrain musical. L'on s'est extasié sur la franche et artistique exécution de leur magnifique programme. M. M. St-Germain et Porcheron ont su intéresser par leurs voix au timbre riche et charmeur. L'on saurait maintenant où s'adresser quand on voudra jouir des pièces de réelle valeur dans nos futures démonstrations. A ce chœur tous nos meilleurs souhaits de succès continus.

Après la cérémonie religieuse, il y eut banquet dans la grande salle académique. L'on remarquait parmi les invités M. le Dr Archambault, médecin-général de l'Union Saint-Joseph du Canada envoyé spécialement par le bureau exécutif d'Ottawa pour réhausser notre fête de sa haute personnalité, M. l'abbé Laroche, notre sympathique chapelain, était à ses côtés et M. P.A. Délorne présidait ces agapes fraternelles. L'on remarquait encore M. A.J. Gaudreau,

Suite à la page 5

NOTES

La Tempérance.

Le premier mai, commencera le régime de la nouvelle loi des alcools. Il y a craintes et espérances. Toutes les ligues de Tempérance et tous les amis de cette sainte cause doivent se remettre à l'œuvre. Il faut aider la loi à donner ses meilleurs effets. Que tous étudient cette nouvelle législation, qu'ils aient les yeux ouverts bien ouverts sur les lieux et les hommes de l'alcool, qu'ils n'hésitent pas à accomplir leur devoir social sur ce point ! Le bien ne se fera dans cet ordre par les ivrognes, les viveurs, les profiteurs et les vendeurs de boisson ; c'est aux bons d'y voir.

ooo

La Croix.

C'est le moment de la toilette, tout le monde nettoie, gratte, peinture. La ville fait de même. Ce serait bien le temps de peindre à neuf la Croix du jubilé, sur le boulevard Girouard, en face du parc. Cette belle croix, signe de notre foi et souvenir d'un événement religieux important, commence à se détériorer, elle a besoin de peinture. Nous ne pouvons pas laisser croire aux citoyens ni aux étrangers, que nous nous désintéressons de ce monument.

Une fois là, les peintres pourraient bien passer leurs pinceaux sur le kiosque. Lui aussi aurait besoin d'une toilette neuve, il est trop en évidence pour n'être pas bien entretenu.

ooo

Le Maire et la panique.

Nous croyons bien qu'il ne se produira pas de panique autour de nos finances municipales, même si on découvre que l'administration de ces dernières années a été aussi illogique qu'imprévoyante ; mais si elle se produisait, ce sera le Maire ou son organe, le *Clairon*, qui auront le triste honneur de l'avoir provoquée. Il faut que l'histoire note cela.

ooo

Il a la frousse.

Pourquoi le Maire a-t-il si peur de l'inventaire que demandent les échevins ? Pourquoi parle-t-il de crédit, de dépréciation financière, de panique ? Vraiment il a la frousse, et on ne voit pas pourquoi. Comme il est peureux, ce brave Maire ! Voyons, qu'y a-t-il de si dangereux de faire un inventaire pour voir si l'administration est sérieuse, prudente et honnête ? Mais le Maire devrait le demander, ça serait la justification de sa gérance. Et si l'inventaire dévoile de l'imprévoyance ou du boursoufflage budgétaire, ou autre chose, les échevins feront eux-mêmes le rajustement de l'évaluation des propriétés municipales ou demanderont des vérificateurs étrangers.

ooo

Coquilles.

Le correcteur d'épreuve ou le typographe ont joué un mauvais tour aux journalistes la semaine dernière. Dans nos notes sur le rapport du Chef, ils ont écrit *journalistes* au lieu de *journaliers* et, vu le petit nombre de ces Messieurs de la plume, ils auraient bien été, d'après nos notes tous au recorder ou arrêtés par la police !

Ce que disent les journaux

Divorces

Il y en a eu plus de 150,000 aux Etats-Unis, l'an dernier, disait avant-hier, à Montréal, un conférencier américain. Il y a là un divorce pour douze mariages, et le divorce est accordé après des enquêtes dérisoires, pour des motifs non moins dérisoires. Aussi la famille n'existe-t-elle presque plus, dans plusieurs milieux américains, et est-elle devenue une institution passée. L'union libre, demain, sera peut-être plus répandue aux Etats-Unis que dans n'importe quel autre pays du monde. Une nation peut être matériellement très prospère, se croire d'une civilisation supérieure, se vanter de ses progrès constants; mais quand elle met au rancart la sainteté du mariage et les fondements véritables de la famille, elle ressemble de très près, au fond, aux peuplades sauvages qu'elle a anéanties, à cela près que ses ancêtres à elle ayant vécu chrétiennement, son apostasie est un grand crime, alors que les autres avaient comme excuse de n'avoir jamais connu la vérité.

—Le Devoir.

Zutoo

Guérit le mal de tête en 20 minutes précises. 25c. la boîte.

Vague de crimes.

Partout, les crimes se multiplient avec une déplorable activité.

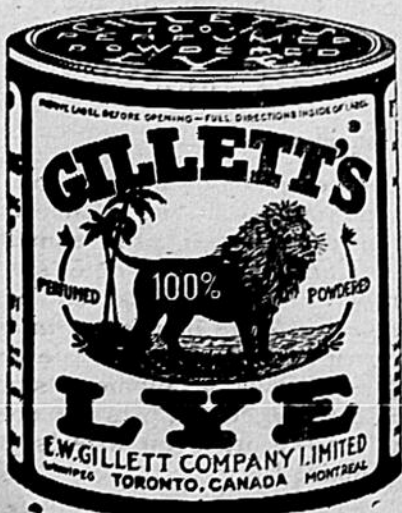
Chaque jour nous apporte la révélation de quelques nouveaux forfaits accomplis avec la plus incroyablement audace.

Ce n'est point une consolation de dire que cette recrudescence de la criminalité est la suite fatale des grandes guerres.

D'ailleurs, il n'est pas tout à fait vrai que cette épidémie criminelle ait suivi la guerre. Les crimes de Bonnot l'ont précédée.

La vérité est que ces formes de la criminalité vraiment dangereuse, qui avaient à peu près disparu, reparaissent transformées, mais au fond toujours les mêmes dans leurs traits essentiels. Ce sont toujours des crimes de BANDITS, c'est-à-dire commis en bandes, à force ouverte et à main armée. Ces associations de malfaiteurs, de "chauffeurs" qui se formaient autrefois dans les campagnes, pillant les fermes et rançonnant les voyageurs, avaient été vaincues et dispersées, et tenues en respect pendant tout le dix-neuvième siècle par la vigoureuse organisation de la gendarmerie. Ce sont ces mêmes bandes qui se reforment aujourd'hui non plus dans les campagnes mais dans les villes. Autrefois ces malfaiteurs accomplissaient leurs crimes à cheval et avec des tromblons. Aujourd'hui, ils usent d'automobiles et de revolver, mais leurs procédés sont essentiellement les mêmes et le péril social n'est pas moindre.

—La Croix



Réflexions sur la baisse.

Tout le monde attendait la vague de baisse comme un bienfait. Elle est venue. C'est la misère qu'elle apporte dans les ménages ouvriers livrés au chômage.

—Et les patrons s'organisent déjà pour réduire les salaires quand le travail reprendra.

Il n'en pourrait être ainsi si les travailleurs savaient donner plus de puissance et d'autorité à leurs organisations syndicales.

Là est pour eux le salut.

—Quand c'était la hausse, les travailleurs ne pouvaient rien acheter parce qu'il ne gagnaient pas suffisamment; voici la baisse et c'est à peine s'ils sont en état de satisfaire leurs besoins alimentaires, car le chômage les prive de leur salaire.

—Il n'est ni juste ni raisonnable que la baisse des cours industriels soit munie d'une diminution de salaires. A la classe ouvrière pourvue d'un grand pouvoir d'achat correspond une production abondante, c'est-à-dire le bien général.

—En pleine crise de chômage alors que le pain manque dans des ménages ouvriers, des fétards enrichis par la guerre n'ont pas craint de dépenser des milliers de dollars pour réveiller.

Il n'y a pas d'argent pour entreprendre les grands travaux qui feraient cesser le chômage, mais on trouve autant qu'on veut pour être gaspillé en beuveries et en luxe.

—Ca c'est le capitalisme et la spéculation.

—Progrès de l'Est

ooo

L'on était mal renseigné

Commentant les paroles élogieuses de Sir Charles Fitzpatrick qui a proclamé la valeur et le patriotisme des Canadiens-français, le "Standard" de Kingston avoue que trop longtemps les provinces anglaises sont restées mal renseignées sur Québec, par suite des appels inconsidérés auxquels se livrait une minorité tapageuse.

"Si les gens se donnaient au moins le mal, ajoute le confrère, d'étudier un peu plus ce qui se passe dans la province de Québec, ils verraient que les traits qui caractérisent les Canadiens-français les empêchent de ne rien faire de contraire à la loi, à l'ordre, à la paix, à la prospérité et progrès du pays; ils forment une race essentiellement conservatrice qui sait se plier aux changements mais qui ne les adopte que lorsqu'elle en comprend la sagesse. Les Canadiens-français savent où les conduiraient les quelques agitateurs de talent qui existent dans leurs rangs; leur gros bon sens commun paralyse l'action de ces faux patriotes."

L'intention du confrère est évidemment bonne. Il veut nous être agréable. Il convient de l'en remercier. Mais l'aveu qu'il fait au sujet de l'ignorance de la population anglaise quant à nos qualités, mérite d'être retenu. N'est-ce pas étrange tout de même qu'après tant d'années de vie commune, les deux races se connaissent si mal? Etant les premiers habitants du pays, il semble que le devoir de ceux qui sont venus se joindre à nous pour nous aider à coloniser et à développer le pays était de se bien renseigner sur nos mœurs, nos habitudes, nos traditions, notre attachement à la foi et à la langue de nos pères.

L'on était mal renseigné, belle excuse, en vérité!

Quel qu'il en soit, la lumière se fait et l'horizon s'éclaircit. Nos droits les plus chers n'auront bientôt dans tous les coins du pays que de généreux et loyaux défenseurs!

—La Patrie

DECOUVERTE MONDIALE

ACAINE

Le monde médical s'agit en ce moment à propos de l'arsenic employé pour vitaliser les dents. Ce poison est accusé, avec justice dans beaucoup de cas, de produire la nécrose des os maxillaires et partant des abcès dentaires dommageables à la santé générale de l'individu. Le Dr J. N. Paul Fournier a constaté ces résultats néfastes depuis au-delà de 15 ans et voilà la raison de ses recherches transcendantes en art dentaire. A preuve voici ce qu'il écrivait dès 1910, (les documents sont là), à l'aurore de la découverte de son anesthésique local, l'Acaine, qu'il utilise depuis cette époque pour l'extraction des nerfs dentaires absolument sans douleurs et sans mauvais résultats:

'Etonnant résultat.

C'est surtout ici que l'Acaine permet d'obtenir les résultats les plus extraordinaires. Avec un peu de pratique, elle permet à l'opérateur d'obtenir en 10 minutes, sans aucune douleur, ce qui lui demande 15 jours, 3 semaines et souvent plus, dans certains cas.

Les substances médicinales spécifiques qui composent l'acaine ont pour but d'atténuer les effets que cause l'injection et d'assurer, sous le plus bref délai, le retour des tissus anesthésiés à l'état normal.

L'arsenic, qui s'emploie universellement pour dévitaliser la pulpe dentaire, agit par pléthore de la partie au contact, en dilatant les artères et contractant les veines. Il se produit une stase du sang dans la pulpe et, par suite, une mortification. En termes vulgaires mais justes: "La dent est étouffée dans son sang". Le nerf enlevé, il faut traiter la dent un temps indéterminé pour détruire cet état pathologique causé par l'arsenic, en momifiant les résidus rétractaires du sang dont la dent est saturée.

Décoloration.

De plus, la dent tourne au noir par la décomposition du fer contenu dans l'hémoglobine. En résumé, par ce procédé à l'arsenic, l'on crée un état morbide très déplorable d'abord, puis l'on travaille de 8 à 15 jours ensuite pour en atténuer les résultats.

Extraction du nerf par l'acaine.

LE PROCÉDÉ QUE JE PRECONISE AGIT TOUT AUTREMENT. L'Acaine, injectée d'abord comme pour l'extraction de la dent, rend les parties parfaitement exsangues. Deux ou trois minutes après l'injection, vous pénétrez sans douleur dans la pulpe en perforant la couonne, puis, avec un tire-nerfs, vous extrayez la pulpe anémiée, ne contenant aucune trace de sang: votre dent était saignée à blanc. Du même coup, votre travail dévitalisation est fini, et les ennuis de la décoloration de la dentine sont écartés.

L'Acaine est appelée à rendre les services les plus extraordinaires dans la chirurgie en général. Un très grand nombre d'opérations vont pouvoir se faire sans recourir à la grande anesthésie (à l'éther ou au chloroforme) qui ne sourit jamais à personne. Des expériences se continuent en ce moment par les maîtres de la science chirurgicale et les détails suivront plus tard.

UNIQUE AU MONDE

"Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance."

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER

ST-HYACINTHE, Qué.

TELEPHONE 40

De \$50 à \$5,000

PAR AN POUR LA VIE

C'est ce que donne une rente viagère du Gouvernement canadien

Il n'y a point de meilleur placement possible pour toute la vie.

Impossible de trouver de meilleures garanties.

Cette rente est exempte de toute saisie.

Elle est exempte de tout impôt fédéral.

Elle n'est nullement affectée par la baisse des affaires.

Le contrat sera remplacé s'il est perdu, volé ou détruit.

Il n'est pas besoin d'aucun examen médical.

Toute personne résidant ou domiciliée en Canada ayant

au moins 5 ans peut en acheter.

Deux personnes quelconques peuvent en acheter conjointement.

Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—

les paroissiens pour leurs pasteurs.

Pour avoir la nouvelle brochure et tout autre renseignement que l'on désire, s'adresser au maître de poste local, ou bien écrire, en franchise, à S. T. Bastedo, Surintendant des Rentes viagères, à Ottawa. Mentionner votre âge et votre dernier anniversaire de naissance et votre sexe.

La Machine Agricole Nationale, Ltée.

Montmagny, Qué.

Sachons nous connaître! Préférons les nôtres!

Pourquoi nos produits sont-ils supérieurs?

Ils sont faits de matériaux de premier choix

Ils sont fabriqués par de véritables experts

Ils sont manufacturés au Canada par des Canadiens

Demandez nos Instruments Aratoires

Reservez-nous vos commandes

Nous signalons à votre attention:

Le MOTEUR A GAZOLINE "NATIONAL", construit par des ouvriers habiles et dans les ateliers les plus modernes et les mieux outillés du pays.

Le BANC DE SCIE CIRCULAIRE "NATIONAL", fait de bon bois dur et avec des scies de 26, 28 et 30 pouces.

La MACHINE A BATTRE "NATIONAL", complète, munie de tous les accessoires et des améliorations modernes; trois grandeurs différentes, suivant les besoins du client.

L'ARRACHE-PATATES "NATIONAL", machine perfectionnée au suprême degré; d'une solidité à toute épreuve, fonctionnant à merveille sur tous les terrains.

Les HACHES "NATIONAL", les PIQUES, les CANT HOOKS et autres outils à main.

Voyez notre agent dans votre paroisse, ou écrivez-nous.

La Machine Agricole Nationale, Ltée.,
MONTMAGNY, QUE.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures du départ des trains:

*9.55 a.m., *5.47 p.m., *9.35 p.m. — Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville et Québec.

*6.03 a.m., *7.20 a.m., *10.48 a.m., *2.30 p.m., *5.22 p.m.

pour Montréal, Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg et les Etats de la Nouvelle Angleterre, Boston, Lowell, Nashua, Springfield; pour ces derniers endroits les trains partent de Montréal tous les jours à 8.05 a.m. et 9.00 p.m.

Les voyageurs prennent le train de 7.20 a.m. devant descendre à St Lambert pour y faire leur raccordement pour ces points de la Nouv. Angleterre c8.00 p.m.

Heures de l'arrivée des trains:

*9.55 a.m., *1.25, *5.22, *5.47 p.m., *6.40 p.m., *9.35 — De Montréal, Toronto, des Etats Unis et de l'Ouest.

* tous les jours; x tous les jours, dimanches exceptés; c dirranches seulement.

Sur demande des passagers nous émettons des billets bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National à partir de Montréal; le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination. Service de wagons-lits fait sans charge avec promptitude.

Pour billets et renseignements adressez-vous à Ernest O. Picard, 35 rue Laframboise ou à J.P. LAZURE, chef de gare.

Q. M. S. R.

Heures du départ des trains

a) No. 60 Pour Iberville et Noyan 2.30 p.m.

b) No 61 Pour Sorel 2.00 p.m.

c) No 63 Pour Sorel 3.00 p.m.

a) Tous les jours dimanches exceptés.

b) Tous les jours samedis et dimanches exceptés.

c) Samedi seulement.

Pour amples renseignements, Tél. 28.

N. J. FERGUSON,

General Passenger Agent.

L. J. BOURBEAU,

Agent, St-Hyacinthe, P. Q.

PACIFIQUE CANADIEN

Le Pacifique Canadien vient d'inaugurer un nouveau service de trains passage s rapide entre St-Guillaume et Farnham quitant la gare St-Joseph pour Farnham faisant raccordement avec tous les trains pour les Etats-Unis.

Vers Farnham 9.03 a.m.

" " 4.12 p.m.

Vers St-Guillaume 11.17 a.m.

" " 6.22 p.m.

Pour vos billets et renseignements, Adressez-vous à

J. E. MORIN, Agent,

92 rue Mondor. Tél. 70

J. B. Fontaine

Ouvrage garanti dans toutes les fluxions, cassures, lumbago, sciaticque, paralysie infantile, cancer et toutes cassures ou maladies des os supposées incurables.

A St-Hyacinthe, 118 St-Antoine, vendredi et samedi.

A St-Guillaume, dimanche et lundi.

A Montréal, 922 Chemin Raimon Marie, Côte des Neiges.

VOIX

-DE-

L'A. C. J. C.

PIETE — ETUDE — ACTION

4e ANNEE, No 16

LE 22 AVRIL 1921

L'A. C. J. B.

L'Association Catholique de la jeunesse brésilienne ne date que de 1917. L'honneur de la fondation revient à un groupe d'étudiants de l'Ecole centrale de Bello Horizonte, capitale de l'état de Minas. Ils voulurent tout d'abord contrebalancer l'influence néfaste de la protestante Y. M. C. A. De la capitale, l'A. C. J. B. se répandit dans les grandes villes voisines. Actuellement les jeunes travaillent à installer le centre de l'Association dans la ville de Rio Janeiro, la capitale du Brésil, pour de là, se régir dans tous les autres états et couvrir tout leur immense pays. La jeune Association brésilienne s'inspire près de sa sœur aînée, l'Association Catholique française. Elle en prend les méthodes et tâche d'en avoir l'esprit.

Déjà, l'A. C. J. B. peut montrer ses œuvres. Elle s'est occupée surtout du cinéma, là-bas, comme ici, immoral. La lutte fut particulièrement vive; les viveurs et les vicieux ne ménageaient pas les insultes et les avanies aux champions de la moralité. Ils n'ont pas lâchés. Par leurs articles dans les journaux, leurs entrevues avec les autorités civiles et la police, leurs protestations organisées contre l'immoralité, ils ont remporté une éclatante victoire. Plus une pellicule ne paraît sur l'écran sans leur permission.

Leur exemple enthousiaste a attiré les foules et les hommes comprennent que la vie catholique est un ordre logique qui se fait sentir dans toutes les actions. Des catholiques qui font un minimum de piété resteront toujours des catholiques médiocres, mauvais, morts. L'Association n'en veut pas. Pour elle, l'élite doit passer à la ferveur, à la vie chrétienne intense. C'est bien là la note de toutes les Associations

Catholiques de la jeunesse et de tout groupe vraiment catholique. Quand vous lirez que l'on exige des membres d'une Association une communion à Pâques, concluez sans crainte, cette association n'est pas formée de catholiques fervents, elle n'est pas une élite, ce sont de médiocres chrétiens, même parfois des mauvais. Il ne suffit pas d'avoir le nom de catholique, il faut l'être; il ne s'agit pas de marque de commerce, mais de la valeur des sujets.

Luc d'OSMA.

Un gouverneur modèle au Brésil

C'est celui de l'Etat du Matto-Grosso, S. G. Mgr Francisco Aquino. Alors que les gouverneurs qui l'ont précédé ne pensaient qu'aux luttes politiques et à sacrifier pour cela les meilleurs revenus de l'Etat, voilà que cet évêque, sans avoir jamais fréquenté les cours de haute sociologie, sans autres études que la méditation de l'Evangile, se révèle un gouverneur de premier ordre. Grâce à son administration, l'Etat se transforme, l'agriculture s'organise, les ouvriers travaillent à de grandes œuvres d'utilité publique, les routes carrossables s'ouvrent dans les déserts réputés inaccessibles, et même les automobiles osent s'aventurer dans ces lointains parages. Le plus curieux et non le moins édifiant de l'affaire est que les hommes influents des anciens partis politiques, qui ne pensaient autrefois qu'à se pourfendre mutuellement, se groupent aujourd'hui autour de leur bien-aimé pasteur dans la plus franche harmonie. De leur côté, les ouvriers ne cessent de proclamer que depuis l'avènement au pouvoir du saint évêque, ils ne connaissent plus la famine et le manque de travail. Voilà une solution de la question sociale qui mériterait d'être méditée hors de l'Etat du Matto-Grosso et hors du Brésil. — C. RIBEIRO, dans le Bulletin Salésien, Turin, mai-juillet 1920, page 92.

Le VIIe centenaire de Dante

L'Italie célébrera en septembre prochain le VIIe centenaire de la mort d'un de ses plus illustres enfants: Dante Alighieri. La cérémonie principale se déroulera à Ravenne où succomba l'illustre poète dans la nuit du 13 au 14 septembre 1321; mais l'événement sera commémoré dans toutes les grandes villes de la patrie italienne et même, assure-t-on, dans les capitales des pays alliés. La France, qui va toujours de l'avant, a déjà annoncé sa participation aux fêtes dantesques, et le cardinal Dubois, archevêque de Paris, vient d'adresser une lettre pastorale à ses diocésains, les conviant à une fête religieuse particulière qui, dès le 27 du mois courant, aura pour théâtre l'église Saint-Séverin, où Dante, jadis de passage dans la capitale française, serait allé s'agenouiller pieusement. Dans la lettre qu'il consacre à la mémoire de l'immortel auteur de la "Divine Comédie", le cardinal-archevêque de Paris

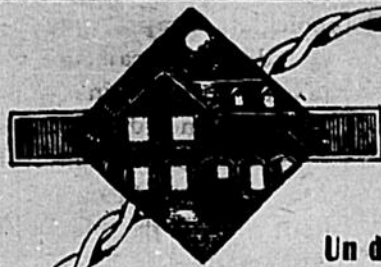
déclare qu'il n'est ni de son dessein ni de son rôle de motiver par une étude détaillée du poème de Dante les justes éloges déjà exprimés par le pape Benoît XV, l'éminent prélat se contentant d'ajouter: "Souscrivons-y du moins avec un respectueux empressement".

"De tous les points de l'Italie, continue le cardinal Dubois, des adhésions vinrent nombreuses dès le premier jour. Pie X y figure, revendiquant pour l'Eglise et la religion cette gloire très noble, l'honneur de la foi catholique et de la civilisation".

On sait que pour témoigner de son admiration envers le grand poète, feu le Pape Pie X avait demandé naguère que fût restaurée la vieille basilique de Ravenne, où Dante pria, et qui fut témoin de ses touchantes obsèques.

Par son adhésion aux manifestations qui marqueront le VIIe centenaire de Dante, le cardinal Dubois vient de se ranger parmi les princes de l'Eglise qui se sont toujours fait un honneur de protéger les lettres et les arts.

—La Presse.



Un déboursé de \$8.00 vous procure une Balayeuse à Vide Apex.

Protection contre la maladie

Ceux qui habitent à des altitudes élevées, où l'air est pur et exempt de poussière, ont généralement meilleure santé que les habitants des villes. Pareillement la maison où il ne s'accumule pas de poussière est plus salubre que les autres.

Une heure de travail journalier avec une balayeuse électrique à vide Apex suffit pour enlever complètement la poussière des tapis, des carpettes, des rideaux, des meubles, des lits, etc.

Il n'en coûte qu'un sou de l'heure. Le mode d'opération est facile et l'absolue propreté qui en résulte est, pour la famille, une protection efficace contre les maladies.

Se visse à toutes les douilles de lampes ordinaires. Simple, salubre, satisfaisante.

Prix \$72.00 comptant, ou si on adopte notre mode de paiement facile, \$8.00 comptant, et le solde en douze paiements mensuels de \$6.00 chacun.

Prévaliez-vous de notre offre et essayez à condition une de ces balayeuses chez vous.



MACDONALD'S CROWN

TABAC À CHIQUER



Le Tabac avec un cœur

Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

Pour vos chapeaux

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Emile Beauchemin vient d'ouvrir au No 57 de la rue Cascades une boutique où il s'occupera du nettoyage et du "blockage" de chapeaux de toutes sortes. Une visite est sollicitée.

R.C., 4 fs.

SAPHO

POUDRE SAPHO
Détruit mouches, coucouilles, poux, punaises, etc. P. 3 poison pour le monde. Echantillon envoyé pour 15 cts. en timbres.

Liquide Sapho—Merveilleux pour mites et punaises. Détruit l'insecte et ses œufs. Ne tache pas. Kennedy Mfg. Co. - 508 Henry Julien Ave., Montréal

LA TRIBUNE est imprimée et publiée par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE ST-HYACINTHE, Limitée", dont M. M. Eugène Charrier est le Gérant-général et le Directeur a-n Numéro 114, de la rue Saint-Antoine Saint Hyacinthe, P.-Q.

PHARMACIE DU DR J. E. A. COLLETTE

Drogues, Produits Français et Brevetés.

Accessoirs à de

Articles de Toilette, Parfums, Chocolats.

ATTENTION SPECIALE aux MEMBRES du CLERGE

et aux COMMUNAUTES RELIGIEUSES

PRESCRIPTIONS DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Bureaux et Pharmacie: 197, rue CASCADES coin Ste-Ann.

TELEPHONE: JOUR 348 — NUIT 311

J. ARTHUR ARCHAMBAULT
Rés. Tel. Est 5615wERNEST ROBITAILLE
Rés. Tel. Las. 1801-a 4

ARCHAMBAULT & ROBITAILLE COMPTABLES

Cl-devant du Bureau de l'Inspecteur de l'Impôt sur le Revenu District de Montréal.

180 RUE SAINT-JACQUES CHAMBRE 302

SPECIALITE:

Rapports sous la loi de l'Impôt sur le Revenu Et sous la loi taxant les profits d'affaires.

MONTREAL

Autour de nous

Marieville

(De notre correspondant)

Judi dernier ont été célébrées les funérailles de Philomène Choquette, épouse de feu Nazaire Desroches. Plusieurs frères et sœurs lui survivent. Elle était âgée de soixante-dix-neuf ans.

— Samedi, le 16 avril, est décédée à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, Blanche Arès, épouse de William Choquette, après trois mois de maladie. Elle laisse six enfants en bas âge.

L'office a été chanté par M. Ferdinand Jodoin, vicaire à St-Damase et ami de la famille, assisté des abbés J.-A. Girard et J.-A. Gervais, vicaires à Marieville.

La défunte était la fille de Georges Arès, maire de Marieville, décédé à la fin de février dernier.

A la famille si éprouvée, nos sincères condoléances.

— M. le chanoine L.-A. Sénécal, curé de la cathédrale de St-Hyacinthe est venu passer quelques jours avec son ami M. P. J. Cardin, curé de cette paroisse. Messieurs les abbés J.-E. Larocque, vicaire à Burlington, Vt. et A. Lamontagne, vicaire à Acton-Vale, anciens vicaires de M. le curé, étaient de passage au presbytère, la semaine dernière.

— Les membres du Cercle Crevier — de l'A. C. J. C. se réunissent tous les mercredis à la salle des Chevaliers de Colomb. Composé d'une vingtaine de membres, ce cercle est prospère. L'on y discute les questions religieuses et sociales avec entrain.

— Nous sommes heureux d'apprendre que M. J. Rosario Rondeau, secrétaire du Cercle Crevier de l'A. C. J. C. et comptable à la Banque Hochelaga de Montréal va maintenant demeurer toujours au milieu de nous pour devenir courtier en assurances et commerçant, ayant sa place d'affaires sur la rue St-Charles, Marieville.

Nous lui souhaitons bons succès.

— M. R. Berthiaume, ass. agent à la gare du C. V. est à organiser un club de balle-au-champ.

ooo

Saint-Liboire

(De notre correspondant)

La majeure partie de nos bons paroissiens se réunissaient jeudi, vendredi et samedi, en notre église paroissiale, pour assister aux exercices d'un Triduum, recommandé par N. S. Père le Pape, en l'honneur du cinquantième anniversaire du patronage de St-Joseph sur l'église canadienne. Qu'il était beau de voir cette foule pieuse, avide d'entendre énumérer les bontés de ce saint patron, de la bouche même de notre bon curé, qui a bien voulu se faire lui-même le prédicateur de ce triduum; heureuse aussi de s'agenouiller au pied de son autel pour le remercier des grâces reçues dans nos familles. Les RR. Sœurs St-Joseph ont bien voulu rehausser l'éclat de cette fête paroissiale, ayant préparé, avec la gent écolière, la partie musicale, qui n'a pas manqué d'être très bien rendue.

A l'occasion de ce concours, M. l'abbé Meunier, vieil ami de notre zélé curé, a bien voulu se rendre pour prêter secours à nos pasteurs.

— Vendredi soir, est décédé, à sa demeure, après deux mois de maladie, M. Edouard Perreault, époux de Céline Benoit. Nos plus sincères sympathies à son épouse et à sa famille.

— M. Josué Touchette, autrefois de St-Liboire et dans l'Ouest depuis quelques années, est revenu à St-Liboire pour y demeurer.

— Mme H. Turgeon est revenue, la semaine dernière, en chantée d'une promenade de trois semaines à Montréal et aux environs.

— Etaient de passage dimanche dernier, en notre village, Mme Vve Boulay, de St-Hyacinthe, chez son oncle M. J. C. A. Pilon; Mlle Adéla Meunier, de St-Hyacinthe, en visite chez ses frères, MM. Joseph et Alphonse Meunier; Mme Octave Auclair, de St-Hyacinthe, chez son beau-père, M. Oct. Auclair; M. et Mme Joseph Boulay et leurs enfants, de la Pointe St-Charles, chez leur père, M. A. E. Boulay.

— Nous avons le plaisir de posséder un nouveau marchand dans la personne de M. Roméo Bernard, qui, nous l'espérons, fera bonne fortune au milieu de notre population Liboiriennne. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

ooo

St-Simon

(De notre correspondant)

— Pas un étranger, pas un mariage, pas une naissance, pas un décès, voilà le bilan de la semaine dans notre village; ce qui veut dire qu'il n'y a pas grand chose de nouveau.

— A l'occasion de la fête patronale de St-Joseph, M. l'abbé A. Fournier, notre vicaire, a fait un excellent sermon sur le patron de l'Eglise au Canada.

— Plusieurs de nos cultivateurs n'ont pas encore commencé leurs semences, mais si le beau temps continue, les travaux se feront au commencement de la semaine prochaine.

— Samedi soir dernier, nous avons eu une tempête qui n'aurait certainement pas fait de bien aux jardins s'ils avaient été semés. Nous avons eu de la grêle et du froid assez intense.

— Les produits de la ferme se vendent très bon marché. Lundi dernier on pouvait acheter les œufs à 24 sous la douzaine.

ooo

Ste-Hélène de Bagot

(De notre correspondant)

FEU M. L'ABBÉ GOSSELIN

La mort de M. l'abbé Gosselin, survenue le 10 avril au matin, à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, a causé un vif chagrin à ses paroissiens de Ste-Hélène. Aussi tous se sont fait un devoir d'aller recevoir la dépouille mortelle de leur dévoué curé. Le drapeau de l'Union St-Joseph précédait le cortège, suivi des membres, de la bannière des Enfants de Marie, celle des Dames de Ste-Anne, les Congréganistes, les enfants des

écoles, le drapeau des Artisans Canadiens-français, les membres de cette société, ainsi que les autres personnes de la paroisse.

Les membres du conseil municipal portaient le corps, le deuil étant conduit par M. Pierre Lessard, maire de la paroisse, et M. Ismaïl Leduc, marguillier. Il fut déposé dans le sanctuaire de l'église paroissiale et le service eut lieu mercredi matin à dix heures.

L'église était littéralement remplie, les paroissiens et leurs amis des paroisses voisines étant venus en très grand nombre. Le sanctuaire était occupé par les membres du clergé. Mgr Decelles, grand vicaire du diocèse, présida à la cérémonie. M. Paul Dufault dirigea la partie musicale.

Le corps devant être transporté à St-Hyacinthe, au Séminaire, les paroissiens allèrent reconduire la dépouille mortelle. Les restes du curé de Ste-Hélène reposent maintenant dans le caveau du Séminaire, suivant le désir de M. l'abbé Gosselin.

Tous les paroissiens regrettent leur curé qu'ils aimaient et qu'ils considéraient comme un des meilleurs pasteurs.

R. I. P.

ooo

St-Pie

(De notre Correspondant.)

Dimanche dernier, le Rév. Père Tremblay, directeur du Patronage St-Vincent de Paul de St-Hyacinthe, était de passage dans notre paroisse. Comme par le passé, il a été enchanté du succès de la quête pour le bénéfice de son œuvre.

— Mlle Yvonne Houle de St-Hyacinthe a passé la journée de samedi à St-Pie.

— M. Deslandes était à installer une balance pour l'utilité de son commerce quand le Maire Choquette et le secrétaire St-Pierre se rendirent sur les lieux pour donner avis à M. Deslandes de cesser les travaux, attendu que les règlements défendent de bâtir aussi près du trottoir. M. Deslandes a fait terminer sa construction, prétextant qu'elle était pour son utilité personnelle. L'avenir nous dira qui est dans ses droits.

— Le commerce de chevaux est très actif. Il y a ici M. Donat Cordeau, ainsi que M. Euclyde Ouimet qui ont vendu des chevaux à de très bons prix.

M. Arthur Dufresne, amateur de chevaux, a fait l'achat d'une des plus belles juments du comté de Bagot. Il a déjà des très beaux reproducteurs de pure race.

— Mercredi matin, vers les neuf heures, un incendie s'est déclaré dans le garage de M. P. E. Demers. C'est grâce aux petits extincteurs chimiques si on a pu éteindre le feu. Si le conseil du village, qui veut tant le progrès, avait accepté les extincteurs que l'ex-maire M. Hamel avait achetés, cela serait une prévoyance pour combattre un commencement d'incendie.

— La belle température que nous avons eu cette semaine a encouragé le conseil à faire la toilette de notre beau village. Le travail se fait rapidement. Il y a même des gens qui se sont déjà dévoués au nettoyage des rues.

— Samedi dernier ont eu lieu les funérailles d'Honoré Poirier, âgé de neuf ans, enfant bien aimé de M. Uldège Poirier et de Malvina Bernard.

Petits Pois SOLEIL

Les Petits Pois "SOLEIL" importés se recommandent par leur qualité incomparable.

Qualités Sur-Extra-Fines, Extra-Fines, Très Fines, Fines, Mi-Fines et Moyens. En vente chez votre fournisseur.

Distributeurs en Gros: LAPORTE, MARTIN, LIMITEE, MONTREAL.

Telephone Bell 631

DR RODOLPHE PHILIE,
DENTISTE

HEURES DE BUREAU—Tous les jours, 9 hrs a.m. à 6 hrs p.m.; le soir, lundi, mercredi, vendredi, de 7 hrs p.m. à 9 hrs p.m.

84 Rue St-Simon, Saint-Hyacinthe,

BATISSE DE M. O. DAVID, Place du marché

UN GRAVE JUGEMENT

IV—Le JUGEMENT

(Suite et fin)

"Une conclusion irrésistible, c'est que le pouvoir donné aux ministres protestants de célébrer le mariage est absolument général et ne dépend aucunement de la croyance religieuse des parties. Ceci est également vrai des prêtres de l'Eglise catholique."

Et le jugement continue:

En omettant délibérément toute stipulation quant à la constatation des mariages auxquels on pourrait s'objecter en vertu de l'article 127, le législateur entendait bien que ces mariages, une fois célébrés, demeurassent valides. Ceci est exactement conforme au principe déjà reconnu de la liberté religieuse de l'individu.

Les parties auxquelles on pourrait objecter les empêchements de l'article 127 ne sont aucunement, aux yeux de la loi, inhabiles à contracter mariage. Ces empêchements sont pure affaire de conscience ou d'orthodoxie, et ne les empêchent pas d'être mariés par d'autres fonctionnaires compétents ou suivant d'autres rites.

Et, après avoir rappelé les faits de la cause, le jugement conclut:

Les parties se sont mariées de bonne foi, publiquement, devant un fonctionnaire compétent, après la publication de bans réglementaires. Si le prêtre officiant avait connu les faits, il aurait exigé dispense. Et, en l'absence de cette dispense, il eût eu le droit de refuser son ministère. Mais rien de cela n'est arrivé, et le mariage a été célébré selon les formalités légales. Ce mariage ne tombe sous aucune disposition du Code qui permettent de l'attaquer. Donc il est valide et indissoluble.

V—CONCLUSIONS

Nous avons tâché d'exposer, en toute loyauté, la véritable pensée des savants juges britanniques et de la reproduire dans toute sa force, telle que nous la saisissons.

Il faut souligner maintenant quelques-unes des conclusions principales qui se dégagent du très grave document qui vient d'être analysé.

Et d'abord, il est instructif de remarquer la conception que le Conseil Privé se fait du catholicisme. Sa théorie de la liberté religieuse de l'individu, laquelle paraît éclipser en importance le texte de notre Code même!—le conduit à appliquer indifféremment les lois concernant la communauté catholique aussi bien aux catholiques qui ne sont pas orthodoxes qu'à ceux qui sont entièrement fidèles aux enseignements de l'Eglise; et cela, parce que, pour le Conseil Privé, la liberté religieuse de l'individu est au-dessus de toute autorité religieuse: c'est-à-dire que nous retrouvons dans cette doctrine du Conseil Privé la revendication du principe fondamental du protestantisme, le libre examen.

La conclusion la plus nette à tirer de ce jugement du Conseil Privé, au point de vue de notre Code, c'est que lo il démolit de fond en comble l'interprétation donnée jusqu'ici à l'article 129, au sujet des fonctionnaires reconnus comme ayant le pouvoir de célébrer le mariage, et 2o il rend illusoire l'article 127, touchant les empêchements ecclésiastiques et le droit d'en dispenser.

Ces deux articles combinés sont le point central de notre législation civile en fonction du mariage religieux. Placés dans le cadre des articles dont nous les avons rapprochés, ils s'éclairent d'un jour parfait; disjoints, et isolés de cet "esprit de notre législation" dont parlent les auteurs mêmes du Code, ils annulent, contrairement à l'intention du législateur, les dispositions de notre Code où s'harmonisent la législation civile et la discipline ecclésiastique.

Le jugement du Conseil Privé ne peut évidemment changer en aucune façon la discipline de l'Eglise catholique.

Nous avons, dans cette étude, essayé de dégager un peu des conséquences possibles d'une très grave décision. Un journaliste catholique n'aborde pas un pareil sujet sans émotion. Et quand il s'est efforcé de rendre à César ce qui appartient à César, il a le devoir de se rappeler l'autre partie du précepte du Christ, tout aussi et même davantage rigoureuse, à cause des intérêts supérieurs qui sont en jeu.

L'immuable hiérarchie des devoirs, qu'une grande Révolte n'a pas violée impunément, reste la loi fondamentale de la société. Et de cette loi, l'Eglise catholique sera toujours l'interprète autorisée, la gardienne incorruptible.

LEO PELLAND,
avocat.

Notes locales

EVANGILE DU DIMANCHE

Le IV^e dimanche après Pâques.
Evangile selon S. Jean.
CH. XVI, v. 5.

En ce temps là, Jésus dit à ses disciples : Je vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande où je vais. Mais parce que je vous ai ainsi parlé, votre cœur est rempli de tristesse. Cependant je vous dis la vérité : il vous est utile que je m'en aille ; car, si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra point à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice et du jugement : du péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi ; de la justice, parce que je vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus ; du jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais elles sont en ce moment au-dessus de votre portée. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il recevra ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.

Quarante-Heures

Hier, aujourd'hui et demain à Notre-Dame de Richelieu ; les 27, 28 et 29 à Saint-Marc.

Déménagement

Le populaire restaurant Bijou vient d'être transporté dans l'ancien magasin de M. Dolbec, sellier. M. George Fouriez restera le seul propriétaire de l'établissement. Nous espérons que ses amis continueront à l'encourager comme par le passé et lui, leur promet la plus cordiale bienvenue et s'efforcera à leur donner la plus entière satisfaction.

Travaux de voirie.

Malgré que ce soit un peu tôt et que la saison soit peu propice (disait le *Clairon*), tout le monde, constate que les travaux de voirie sont poussés avec une rapidité remarquable. L'activité est intense et on ne perd pas de temps à chercher les tuyaux d'égoût ou d'aqueduc, on ne creuse pas à l'aventure et inutilement pour le plaisir de faire des trous. Serait-ce parce que l'on a changé de surveillant de travaux ? Peu importe, M. Cadorette prouve à l'évidence sa très grande compétence. Le ville le juge déjà par comparaison.

Société d'une messe

Evêché de Saint-Hyacinthe,
21 avril 1921.

M. l'abbé Placide-T. Desrosiers, curé de l'Île Saint-Ignace, diocèse de Joliette, décédé le 18 courant, était membre de la Société d'une messe, section paroissiale.

P.-S. DESRANLEAU,
Prêtre-chancelier.

Trésorier Municipal

La charge de trésorier de la Cité de Saint-Hyacinthe est vacante. Les applications doivent être remises immédiatement au greffier, afin qu'elles soient soumises au conseil municipal le 4 mai 1921.

La route St-Hyacinthe-Rougemont

Toutes les démarches ont été faites pour obtenir sans retard la route de Saint-Hyacinthe à Rougemont. Et à Québec et à Ottawa, on s'est déclaré disposé à la faire exécuter. D'où vient le retard, de Québec ou d'Ottawa ?

Encore le canon

Un étranger de marque disait naguère en voyant notre canon en panne : "Quels sont les lâches qui l'ont abandonné là, ce canon ?" C'est l'impression que fait ce pauvre canon abandonné sur le bord du chemin. Avant que le gazon ne pousse, il faudrait le placer d'une façon convenable, afin que l'on puisse réparer les dégâts causés par ses roues. Il semble bien qu'il doit être placé sur la rue Girouard et au centre de la ville. Nous ne voyons pas d'autres endroits que l'espace libre au coin des rues Girouard et Mondor, près de la Croix ; ou à l'autre extrémité du terre où il se trouve présentement face à la rue Sainte-Anne.

Personnel

—M. le notaire Armand Boulay, de Waterloo, était de passage à nos bureaux la semaine dernière.

—M. J.-N. Johnson, à la caisse de la Banque de Montréal, depuis quelques mois, nous a quittés pour aller à la succursale de Granby. Durant son court séjour au milieu de nous, M. Johnson s'était fait de nombreux amis et il sera regretté. Il appartenait aux Chevaliers de Colomb, à la Philharmonique et à l'Infatigable.

—M. V. Daignault, constable, de Montréal, passe quelques jours en promenade chez ses parents du rang de la rivière.

Echo

Nous lisons dans le "Messager Canadien du Sacré-Cœur" : "Nos retraites annuelles, à la Cathédrale, se sont terminées le dimanche de la Passion. Jamais, de l'aveu de nos prêtres, elles n'ont été suivies par un plus grand nombre de fidèles, et jamais on n'y a remarqué plus d'entrain, de piété et de ponctualité. Elles ont été prêchées par les RR. PP. Jésuites. La retraite des jeunes filles a donné lieu à une réception de zélatrices du Sacré-Cœur et au rétablissement de l'Apostolat de la Prière. La cérémonie de réception a été suivie—après la remise à Mlle la Secrétaire de 150 quinzaines de nouveaux membres,—de l'élection des dignitaires : Mme J. Richer, présidente ; Mlle Eug. Turcot, vice-présidente ; Mlle Lucienne Bédard, secrétaire trésorière ; Mlle D. Lussier, Mme S. Frédéric et Mlle Lafrance, conseillères."

Caisse Nationale d'Economie

Les sociétaires de la Caisse Nationale d'Economie sont priés de s'acquitter au plus tôt de leur contribution et ça dans l'intérêt commun, s'ils veulent s'assurer un fort montant de rente plus tard.

Les rentiers ne doivent pas retarder davantage de produire leur réclamation pour la rente de l'année courante payable le premier juin prochain.

Pour toutes informations, prière de vous adresser au percepteur de la Caisse Nationale au No 74, rue Ste-Anne, St-Hyacinthe.

ALBERT JODOIN,
Percepteur.
Tél : 200

Applaudie hier, morte aujourd'hui

Nous avons appris avec un vif chagrin la mort presque subite de Mlle Odette Masson, fille de Mme et du Dr Damien Masson, à peine âgée de vingt ans. Mlle Masson s'était révélée au public mascontain diseuse accomplie, lors de la dernière soirée organisée par Mme J.-N. Paul Fournier. Elle y jouait le rôle de Colombine dans les "Deux Pierrots" d'Edmond Rostand avec le plus grand succès. Au nom de tous ceux qui ont applaudi la charmante diseuse, nous offrons de cordiales sympathies à Mme et au Dr Damien Masson.

Les Zouaves

Mercredi soir, les Zouaves ont fait leur première pratique des armes en plein air. Sur leur ancien terrain de l'Académie Girouard, gracieusement mis à leur disposition par la Commission Scolaire, nos joyeux militaires ont évolué durant plus d'une heure. Le commandant V. L. Chartier dirigeait les mouvements et l'ancien commandant, M. H. Lalumière, avait charge d'une compagnie, de même que M. N. Bibeau. Le travail d'organisation se continuait, durant ce temps, dans les salles du Casino et sous la charge de l'ex-commandant, M. Albert Bélanger. Nous souhaitons à nos jeunes de continuer.

Les Chevaliers

Ce soir, les Chevaliers de Colomb reçoivent M. l'abbé Chs. Beaudin, aumônier du Mont St-Louis et Secrétaire d'Etat de l'ordre des Chevaliers de Colomb dans notre province. Orateur distingué, l'abbé Beaudin entretiendra nos Chevaliers sur les choses de la Société. Vu le caractère particulier de la conférence, seuls les membres seront admis. Nous émettons le vœu cependant que les Chevaliers donnent une occasion à notre population d'entendre la voix vibrante de M. l'abbé Beaudin.

Soirées de cartes

On nous assure que les deux soirées de cartes des Voyageurs ont été couronnées de succès, tant par la présence nombreuse des joueurs et des joueuses que par l'enthousiasme général. Les prix étaient très nombreux ne manquant point d'être disputés avec entrain.

Simple question

Il existe un Club Social à St-Hyacinthe. De fondation récente, il a affiché son désir d'être sans politique aucune. Soixante citoyens sont fondateurs ; ils se gardent le droit, par le ballottage, de recevoir ou de refuser qui que ce soit, suivant que les boules noires ne dépassent point le nombre de tant. Or, est-il vrai que dix boules noires viennent de refuser trois de nos meilleurs citoyens sous prétexte que ces candidats étaient des... bleus ?... Dix fanatiques sur 60 citoyens ont suffi à démentir la réputation du club d'être non politique !.

Défense d'avancer

AVIS est par les présentes donné que quiconque avance ou avancera à mon nom ou au nom de la succession de feu Aza Délisle, comme en celui de Dame Veuve Aza Délisle, le fait ou le fera à ses risques et périls, les sus-mentionnés ne se tenant nullement responsables, non plus qu'en aucune manière et n'ayant autorisé qui que ce soit à ce faire.

Signé : WILLIE BURQUE
4 fa

LE MOUVEMENT MUTUALISTE A SAINT-HYACINTHE

Suite de la page 1.

directeur de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe, M. A. T. Charron, de l'Industrie Laitière, M. Eug. Brais, vice-président de l'Association des Voyageurs catholiques, M. l'avocat A. Fontaine, président du comité régional de L'A. C. J. C., M. Aimé des Artisans, M. Arpajou, de l'Alliance Nationale et près de deux cents personnes se pressaient autour de la table de la mutualité catholique.

L'heure des discours suivit : elle fut intéressante et surtout très instructive. M. le président, en termes choisis, traita de l'importance de l'union de toutes les forces dans le domaine de l'activité sociale. M. le Dr Archambault, avec éloquence et persuasion, fit le résumé de nos forces vives au point de vue de la mutualité, attaquait leur rôle dans la bataille journalière des grandes idées religieuses et nationales, fit des rapprochements heureux dans les gestes accomplis des sociétés mutuelles, notamment dans Ontario, et parla avec l'intérêt qu'on sait qu'il lui porte de sa chère société, l'Union St-Joseph du Canada. Ses remarques furent toutes judicieuses et il fut chaleureusement applaudi.

M. Charron le suivit. Pour qui voit apparaître M. Charron, c'est savoir à l'avance que nos énergies patriotiques vont se réveiller. C'est toujours un heureux réveil, et certes il a su harmoniser toutes les convictions intimes avec tous les devoirs de l'heure présente dans l'accomplissement de nos devoirs sociaux.

M. Eug. Brais parle ensuite du but de l'œuvre des Voyageurs de Commerce et apporte le salut confraternel de ses confrères. M. Jetté, du même cercle parla des retraites fermées et fit un appel à tous pour celles de juillet prochain, disant que pour celui qui veut résolument combattre, il lui faut acquérir la force au sein des retraites fermées.

M. l'avocat Fontaine fut le porte-parole de la Jeunesse. Il a montré par son débit de l'enthousiasme habituel des jeunes pour les bonnes causes et par ses heureuses envolées que la jeunesse comprenait ce que les sociétés mutuelles doivent attendre de l'A. C. J. C. D'ailleurs la plupart des membres ici sont des mutualistes fervents. Il a remporté beaucoup de succès tant au point de vue oratoire que par la justesse et l'a-propos de ses remarques.

M. A. J. Gaudreau parla au nom de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe et sut affirmer l'esprit de fraternité qui l'anime envers une sœur et non une rivale.

M. le Prof. Paquin avait la charge ingrate de remercier tous ceux qui de près ou de loin ont travaillé au succès de cette fête. Il n'a pas eu crainte d'oublier personne et il a su distribuer ses remerciements avec toute la délicatesse littéraire qu'on semble lui reconnaître.

Puis chacun s'en retourne, heureux, plein d'enthousiasme et désireux de se dévouer à la cause patriotique et nationale de la mutualité canadienne-française. Ces réunions ont leur très grand mérite et permettent de développer chez chacun l'amour de ses institutions et travailler en même temps à devenir meilleur.

Mutation

M. J.-E. Morin, gérant de la Dominion Express, a vendu sa propriété de la rue Morrison à M. L.-P. Lazure, le nouvel agent du Grand Tronc.

Les Demeiselles au Patronage

C'est jeudi prochain qu'aura lieu au Patronage, avec le gracieux concours des Enfants de Marie, la grande soirée des amies du Patronage. L'organisation de ce concert a été des plus sérieuses tant dans l'exécution artistique des deux pièces que dans le choix des costumes.

"Le Castel d'Ivoire" est un épisode de la campagne d'Egypte. La révolution française avait bouleversé les familles, dérangeant les ambitions et détruisant les bonheurs. Plusieurs nobles s'exilèrent. Avec le retour de l'armée victorieuse, les familles retournèrent dans leurs foyers. Dans ce décor, se poursuit une intrigue intéressante de l'ambition et de son châtement.

La comédie "La Reine de Zanzibar" est une des petites pièces les plus spirituelles que les demoiselles aient eu l'occasion d'interpréter. Elles affirmeront leurs talents dans le comique comme dans le tragique.

Les billets pour cette soirée de jeudi prochain s'envolent rapidement. Ils sont en vente à la pharmacie Brodeur. Nous invitons tous les amateurs du beau et bon théâtre de ne pas manquer cette excellente occasion de se récréer tout en faisant une bonne œuvre, les profits étant versés au Patronage St-Vincent de Paul.

Décès

A Montréal, le 16 du présent mois, s'endormait dans la paix du Seigneur et les bras de ses enfants une vénérable octogénaire, Mme Moïse Berthiaume, que l'on peut appeler, à bon droit, la femme forte de l'Evangile. Elle laisse pour la pleurer et recueillir l'héritage de ses vertus, deux fils, Edmond et Arthur, et cinq filles, dont deux religieuses, l'une à la Présentation de Marie de St-Hyacinthe, sœur Marie S. Odilon ; l'autre au Précieux Sang de la même ville, sœur Ste-Cécile,—et trois dans le monde : Mmes J. Daoust, A. Nadeau et Th. Provost.

Ses funérailles eurent lieu le 18, à Notre-Dame de St-Hyacinthe, son église paroissiale durant nombre d'années. Elle était tertiaire dominicaine. Elle repose maintenant au terrain de la famille, où l'attendait depuis quinze ans son vertueux époux, précédé lui-même par deux de leurs fils ; et non loin, au cimetière de la Présentation dort aussi son dernier sommeil leur fille Marie-Moïse partie à Dieu en mai dernier.

R. I. P.

Occasions d'affaires

A vendre à Sherbrooke : un stock de marchandises sèches \$10,000 ; un stock de chaussures \$3,000 ; un restaurant et confiseries \$13,000, avec fixtures ; une épicerie faisant très bon commerce, stock \$3000.

S'adresser à J. O. Darche, agent financier, 8a Wellington Sud, Sherbrooke.

GRANDE VENTE D'INAUGURATION

DES NOUVEAUX PRIX DE LA BAISSE



VOICI VOTRE CHANCE

de bénéficier du rajustement de nos prix réduits à ceux du jour. Ces réductions vous permettront de réaliser de GRANDES ECONOMIES.



1er LOT Grand tapis (rug) pour salon en tapsestry (turquie) 2 1/2 x 3 \$19.50	8ème LOT Coton jaune pour 15c	15ème LOT Cachemire coton différentes couleurs pour 35c	22ème LOT Etoffes à robes pour \$1.00
2ème LOT Prélart 2 vges large la verge carrée 60c	9ème LOT Coutil de première classe pour lits de plume. La verge 60c	16ème LOT Plaid à robes double largeur pour 35c	23ème LOT Camisoles d'été pour dames pour 40c
3ème LOT Tapis nappé en toile cirée 75c	10ème LOT Tabliers de maison en indienne pour dames. 75c	17ème LOT Tabliers à thé pour 25c	24ème LOT Serge 54 pouces de large toute laine Assortie de couleur pour \$2.95
4ème LOT Imperméables en popeline assortis de couleurs pour Dames pour \$5.00	11ème LOT Coton blanc 15c	18ème LOT Corsets pour dames. Grandeur 18 à 30 \$1.00	25ème LOT Coton à draps 2 vges de large pour 50c
5ème LOT Bas pour enfants 15c	12ème LOT Blouses en lawn et sateen pour dames \$1.00	19ème LOT Crêpe de Chine assorti de couleur pour 95c	26ème LOT Mousseline à rideaux, double largeur la verge 25c
6ème LOT Gants pour Dames pour 25c	13ème LOT Serviettes pour 15c	20ème LOT Soie à robe, vergée de large Assortie de couleurs pour \$1.50	27ème LOT Mouchoirs pour Dames 05c
7ème LOT Rideaux en toile (blind) vert et crème, pour 85c	14ème LOT Toile de bain pour 20c	21ème LOT Blouses de soie pour \$2.00	28ème LOT Boutons pour robes et manteaux La douzaine 10c

Ces prix vous donneront une idée des merveilleuses occasions que nous offrons durant cette vente qui durera seulement d'ICI au 1er MAI. Hâtez-vous des les premiers jours, les quantités sont limitées. Quand les prix baissent ; c'est d'abord au Magasin Départemental

AU BON MARCHÉ

J.-WILFRID LEDUC, Prop.

PLACE DU MARCHÉ,

Tél. 155

SAINT-HYACINTHE



Pour les Dames

Mon Petit Frere.

Il faut que je vous parle de mon petit frère, Bernard, l'enfant le plus terrible de la paroisse et le plus extraordinaire de notre arbre généalogique. Ce sujet ne sera peut-être pas très intéressant pour vous, mais vous m'excuserez bien, s'il vous plaît, en pensant que tout le monde a ses travers ; il y a des personnes qui ne parlent que de leurs maladies ou de leurs ennuis domestiques, moi, ce n'est pas mieux, mais différent, j'impose mes parents.

Je vous présente donc le prodige incomparable sur lequel je vais vous entretenir : Monsieur Bernard, neuf ans, imberbe, élève des Frères.

Bernard vous savez, ou plutôt vous ne savez pas, c'est la forte tête de la famille. C'est lui qui nous a, depuis un certain nombre d'années, tirés de toutes les impasses où nous nous sommes trouvés... ou bien qui nous y a mis. Jusqu'ici, il n'a pas cassé moins de vitres que d'autres ; mais, avec une adresse remarquable, il a toujours pu éviter les fessées qui étaient, il y a quelque vingt ans, la logique résultante d'actions aussi "éclatantes", en même temps que la jouissance classique de cet heureux âge. La verge comme correction ? Ah ! il a fallu changer de moyen, car il lasserait le bras d'un forgeron ! Avec ça que les punitions l'amusaient ! Elles lui glissent sur le dos comme une averse sur une balaine. Nous avons essayé la réflexion forcée dans sa chambre et nous avons constaté que Monsieur Bernard faisait du ballon avec ses oreillers ou s'habillait en femme avec ses draps. La masquerade, vous comprenez, avait des conséquences plutôt désastreuses. Privé de dessert ? Allons donc ! Il proclame avec un dédain superbe que "justement, ce jour-là, il avait promis au Bon Dieu de faire un sacrifice pour obtenir une grande grâce". A genoux dans un coin ? Que Dieu nous pardonne l'imprudence que nous avons commise la fois que nous avons fait ça. Mon ami Bernard marmottait entre ses dents depuis assez longtemps, quand maman s'avisait de lui demander ce qu'il disait. "Bien, j'ai fait ma prière pour ce soir et je fais celle de demain." Comment l'aimez-vous ?

Cet enfant là pleure à la lecture de la vie des Saints, et avec un sang-froid imperturbable il peut administrer un coup de poing qui ferait l'admiration d'un pugiliste.

Joli comme un ange de Reynolds, il séduit par son petit visage délicat. Son menton effilé révèle chez lui une vivacité d'esprit remarquable. Le front un peu têtu s'ombrage de cheveux blonds. Les yeux bruns trop doux déconcertent par leur candeur. La bouche un peu sensuelle me donne des trances pour l'avenir ; il aime déjà tant les confitures !!! Qu'allons-nous en faire ! Impossible de raisonner avec cet enfant il cloue sur place l'adversaire le plus ferré. Jamais embarrassé, il trouve une issue partout. On l'envoie en commission, s'il ne se souvient plus de ce qu'on demande, il emporte tout autre chose, nous donnant les raisons les plus saugrenues pour motiver son choix d'un article plutôt que du nôtre.

En classe, paraît-il le Maître ne peut pas le rép imander, parce qu'alors ce serait dans les rangs un fou rire général.

Il nous a fait dernièrement quelque chose de bien. C'est après vous l'avoir raconté que je vous ferai le plaisir de me retirer.

Gérald, son aîné de deux ans, était retenu à la maison souffrant des oreillons. Bernard nous avait entendu parler de cette maladie sous son nom vulgaire de "mumps". Pas très sûr de lui, il annonce au maître, un beau midi, que son frère ne pourrait pas venir à la classe pour une quinzaine, parce qu'il souffrait de la gorge.

— "Allons, dit le bon Frère, on ne reste pas à la maison quinze jours pour une amygdalite."

— "Ce n'est pas une amygdalite qu'il a, reprend notre héros, c'est... c'est..."

Il avait, clignant des yeux, craquait ses doigts dans un effort impuissant pour se souvenir. Tout à coup, radieux, il s'écrie avec un air indéfinissable paraît-il :

— "C'est... des mappemondes qu'il a !!!"

BLANCHE DE BLEURY.

Avril 15, 1921.

A PIERRETTE

Ma bonne Amie,

Vous me demandez dans quel pays je vis ? Je demeure au pays du caprice et de l'extravagance. Je conviens aussi que c'est un pays arriéré pour la mode, puisque vous trouvez que les jupes sont trop longues. Que voulez-vous ? Il vaut mieux qu'il y en ait de ces anciennes qui ne pratiquent jamais l'élégance ; au moins celles-là sont convenables, n'est-ce pas Pierrette ?

Pour moi, ce déguisement de la femme, en portant l'extravagance de la toilette, le décolletage à l'excès, n'a à peu près rien de charmant ; si ce n'est seule-

ment, parfois, l'expression d'une jolie figure et des manières distinguées puisque la femme est classée comme un être de grâce et de beauté, il ne faut pas trop en critiquer son orgueil. Et nous venons-nous qu'elle estime l'homme pour son apparence, son esprit et surtout sa galanterie. Qu'en pensez-vous ? (Ca nous flatte un peu.)

Voilà pourquoi, Pierrette, si vous vous y frottez, vous vous piquerez à votre tour. Je vous suis :

Quitte et bon ami,

PIERROT.

LE PRINTEMPS

C'est le printemps ! saison des merveilleux matins ; un peu de givre coule aux pétales des fleurs. La lente pluie au bruit délicieux forme des perles abondantes qui modulent sur les toits, ses brumeux arpegges dont la vague cadence se déroule en nos rêves dorés !...

C'est le printemps ! tout va reverdir. Une grâce du Ciel glisse un enchantement sur l'heure printanière... Et dans les champs, le ruisseau court au long de la berge ; il murmure un doux chant comme un soupir de la Vierge bénie !... La source limpide y mêle ses eaux claires, miroitant au soleil comme un cristal chatoyant.

Quel charmant retour du printemps ! Tout revient au jardin qui respire. Les petits oiseaux boivent à la charmillie : leurs nids s'agitent sur les branches difformes, et la légère hirondelle en posant sa grâce, gazouille gaïement.

Alors, "rêveuse", je vais contempler ce nouvel aspect de la riante nature... Seule... brisée par l'ardeur d'un travail assidu : un peu triste... Je m'achemine vers "Le pays des rêves", en écoutant l'harmonie suave des choses renaissantes... Et dans mon âme tendre, le cher "souvenir du passé" rayonne comme le beau soleil de nos jours printaniers.

Le cœur s'ouvre tout grand à une inspiration soudaine pour recevoir les douces impressions d'un galant réveil du printemps. Le firmament se décore, il sourit à nos chants. Dans nos esprits

joyeux, les réminiscences déferlent ; elles paraissent encore au loin toutes tremblottantes ; tandis que planent sur les nouveaux horizons émaillés : l'amour du beau, de l'art, du vrai poétique ; et l'espoir des heures exquises d'un bonheur sans entrave.

O printemps : nature qui réveille le charme, la splendeur, la sérénité des cieux : tes jours nous sont des délices précieuses. On dirait que l'avenir n'aura plus de sombres pages, les mots joyeux sont vivants dans nos cœurs ; puis les heureux jours reviennent dans la vie actuelle. Oh ! L'on a raison de comparer la jeunesse au printemps ; puisqu'il est la fraîcheur, le parfum, la douceur, le véritable emblème de nos premiers vingt ans. Encore un nouvel âge d'or qui se lève à l'aurore ; des fleurs vont refluer sur nos heures passées ; nous commencerons le cours d'une autre vie.

Déjà, je sens en mon être tout de ravissement, que mon cœur chante un hymne de louanges au Divin Créateur !

O printemps : admirable saison des jours ensoleillés, où notre âme s'épanche pour en mieux recevoir les pures rayons : saison des soirs embaumés par la brise qui passe en touffées légères sur les verdure et les fleurs à demi-closes, nous fait humer la bonne senteur de ses effluves printaniers. Devant ce spectacle féerique : Je suis émue ! mon cœur semble une aile frémissante qui vole de Bonheur !... et... J'aime,.... Je chante,.... Je rêve...

RAYMONDE.

Le Féminisme

PAR MGR PAQUET
(Suite)

III—Les manifestations domestiques, politiques, sociales.

Suite

Parmi nous, la question du suffrage des femmes s'est posée, nous l'avons dit, tout récemment. A part ceux de nos députés qui appuient de discours très sensés leur vote contre la proposition de loi électorale soumise aux Chambres canadiennes par le ministre unioniste, la *Revue Canadienne* (5), par la plume de l'hon. M. Chapais, s'est élevée avec force contre le principe de l'électorat féminin. Nos journaux catholiques, entre autres l'*Action Catholique*, le *Droit*, le *Devoir* ont combattu non moins vivement cette fausse réforme. Mentionnons particulièrement une série d'articles remarquables publiés sur ce sujet par M. e Henri Bourassa. Répondant à ceux qui arguent de l'action publique des femmes un grand bien, le vigoureux publiciste écrivait (6)

Indépendamment des ravages exercés dans la famille et dans la société par le féminisme, il n'est rien de moins certain que les femmes électrices ou candidates apportent une amélioration au ton général de la politique. La moralité de la femme, supérieure à celle de l'homme dans la vie privée, quand elle est soutenue par la maternité, n'est ni plus forte ni plus sûre que celle de l'homme en fonction des affaires publiques. La plus grande motivation de la femme, l'em-

pire tyrannique que prennent sur son esprit ses sympathies et ses antipathies instinctives, l'hypnotisation qu'exerce sur toutes ses facultés l'objectif réel ou imaginaire de sa passion—être, chose, idée, ou simple illusion—moins variable qu'on ne le pense, unique en tout cas, tant que dure l'obsession, enfin, son extraordinaire intuition des détails, toutes facultés précieuses dans les sphères où la femme est chez elle, la rendent au contraire plus incapable que l'homme, si infirme qu'il soit, d'envisager les situations d'ensemble, de subordonner le particulier au général, de sérier et de hiérarchiser les questions ; et c'est tout cela qu'exige avant tout la science du gouvernement des sociétés.

Dans une lettre doctrinale à ses prêtres, le vénérable Evêque de Chicoutimi (7) a résumé toute cette question en quelques mots aussi justes qu'autorisés :

C'est une erreur d'arracher la femme à son foyer pour la jeter dans l'arène politique. La politique n'y gagnera rien, et les femmes y perdront, avec le temps nécessaire pour soigner leur ménage et bien élever leurs enfants, le prestige délicat dont elles jouissent et qui les entoure d'une si haute estime. Le suffrage féminin nous paraît l'un des plus sûrs moyens de décou-

AUTRE VICTIME DU RHUMATISME

Parfaitement bien après avoir pris "FRUIT-A-TIVES" six semaines.



M. AMÉDÉE GARCEAU

32, rue Hickory, Ottawa, Ont.
"Pendant plusieurs années, j'ai été victime de cette affreuse maladie, le rhumatisme. En 1913, j'ai été alité pendant quatre mois, souffrant de rhumatisme dans les jointures des genoux, les hanches et les épaules. J'ai essayé divers remèdes, et j'étais sous les soins d'un médecin ; mais rien ne me guérissait. Alors, j'ai commencé à prendre 'Fruit-a-tives' ; six semaines après, j'étais bien et reprenais mon travail."

Je considère ce médicament aux fruits, 'Fruit-a-tives' comme réellement merveilleux pour le traitement du rhumatisme, et je conseille fortement à toute personne souffrant du rhumatisme, d'essayer 'Fruit-a-tives'."

AMÉDÉE GARCEAU.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé, franco de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

ronner la femme, de désorganiser la famille, et de compromettre l'avenir de la jeunesse chrétienne. (8)

Ajoutons que le droit de suffrage, accordé à une classe de personnes, doit être regardé, pour elles, comme un premier pas dans la voie qui mène au parlement. Après s'être employé quelque temps à pousser le char politique, on éprouve l'ambition d'y monter. Beaucoup de féministes redoutent l'égibilité des femmes. Ils seraient conséquents, s'ils dissuadent ces dames de convoiter l'accès aux urnes, et s'ils persuadaient aux législateurs de leur en fermer le chemin (9).

- (5) Livraison de mai 1918.
- (6) Le *Devoir*, 1er avril 1918.
- (7) Mgr M.-T. LABRECQUE, *Circulaire au clergé*, 17 juin 1918.
- (8) C'est la thèse contre le suffrage des femmes, considéré d'une manière absolue, que nous croyons devoir soutenir dans cette étude. Mais il y a l'hypothèse où le vote féminin, dans un pays, est légal, et où les femmes mal inspirées s'en servent pour des fins perverses. En ce cas, ne vaut-il pas mieux que les femmes catholiques usent elles-mêmes de leur droit de suffrage et s'efforcent ainsi de neutraliser l'action électorale que l'on redoute ? Plusieurs le pensent, si toutefois l'on peut par là éviter un plus grand mal.
- (9) Nous parlons ici de l'intervention des femmes seulement dans le domaine politique ; mais ce que nous y disons peut et doit s'appliquer, quoique d'une façon restreinte, et sauf certains cas particuliers, aux choses municipales et scolaires.

(à suivre)

BREGENT

BICYCLES

Cadre garanti pour cinq ans — à des prix défiant toute compétition.

Accessoires à prix raisonnables

BASE BALL
EQUIPEMENTS COMPLETS
Costumes \$6.50 et plus
Articles de Tennis

Demandez notre catalogue

Bregent Sports & Cycles Inc.
208 Rue Ste-Catherine Est
MONTREAL

M. L'ABBE F.-M. GOSSELIN

Le bon et vaillant curé de Sainte-Hélène, Monsieur l'abbé François-Mathias Gosselin, vient de mourir dans la force de l'âge et en plein exercice du saint ministère. Il n'avait pas encore cinquante ans. Fortement charpenté, dur à son corps, il nous semblait qu'il allait vivre longtemps. Un mal sournois et difficile à localiser — la science a parlé de cancer — l'a miné sourdement pendant deux ans, puis, en quelques semaines, l'a conduit, par de dures souffrances, à son sommeil éternel.

C'est un bien bon curé que le diocèse de Saint-Hyacinthe vient de perdre. Dans nos trois paroisses de Saint-Bernard, de Saint-Thomas-d'Aquin et de Sainte-Hélène il a accompli généreusement l'œuvre de Dieu. M. l'abbé Gosselin était de la race des forts et des énergiques, mais il était en même temps, très bon. S'il n'hésitait pas à donner la note sévère, il savait toujours distinguer entre le péché et le pêcheur. Les abus ne trouvaient pas grâce devant ses yeux ; sa parole puissante, son geste énergique sabrait le mal, mais les pauvres mortels, que le plaisir grise ou que la passion égare, allaient à lui en toute confiance, parce que, au confessional, c'était la bonté qui prônait et il avait pour eux des tendresses de père pour l'enfant prodigue. Il avait vraiment un caractère de père de l'Eglise. Comme saint Jean-Chrysostôme, il haïssait le mal et l'erreur, il pouvait les combattre jusqu'à épuisement ; mais les hommes, mêmes les plus égarés, il les recevait toujours avec une douceur digne du divin Maître.

Tel fut M. l'abbé Gosselin pendant toute sa vie. Ecolier, maître de discipline au Séminaire de Saint-Hyacinthe, vicaire, curé, il se montra toujours énergique et bon. Si les anciens élèves ont gardé de lui un excellent souvenir, les notes qu'il rédigeait alors sur leurs incartades et leurs légèretés démontrent, à l'évidence, que sa paternelle douceur n'était pas à base de faiblesse et d'insouciance. Déjà les travers et les défauts recevaient de lui leurs justes qualificatifs. Beaucoup d'élèves de 1894 à 1897 auraient eu de la difficulté, dans leur courte sagesse, à concilier la sévérité indulgente de sa régence avec les appréciations rigides de son calepin sur leurs délits d'écoliers enfants. Bon pour les hommes, sévère pour le mal, il fut toujours ainsi.

M. l'abbé Gosselin était un zélé et il voulait que le bien se fit rapidement et entièrement. Dans les choses de Dieu surtout, il n'aimait pas les demi-mesures. Parmi les apôtres, il aurait été fils du tonnerre ; dans un conclave, il se serait naturellement trouvé avec les zelantes. Dès qu'une œuvre était décidée, il s'y mettait de toute son âme et de toutes ses forces. Rien ne l'arrêtait, l'obstacle, il le renversait, et on sentait bien que ce prêtre, simple, désintéressé, tout entier à son labeur surnaturel, n'avait d'autre pensée que le mot de saint Paul à ses chers Corinthiens : " Pour moi, bien volontiers, je dépenserai tout, et je me dépenserai moi-même tout entier pour vos âmes, dussé-je, en vous aimant davantage, être moins aimé de vous ". Sa parfaite droiture lui aurait fait un crime de sacrifier quelque chose de l'œuvre de Dieu à l'estime des hommes. En cela, c'était un prêtre, c'est-à-dire un homme qui ne rapetisse pas les choses de Dieu pour plaire aux gens du monde, à ceux du dehors, selon l'énergique expression de nos Saintes Lettres. A l'heure de sa mort, M. l'abbé Gosselin aurait pu répéter avec autant de confiance que l'Apôtre : " *Cursum consumavi, fidem servavi* ; j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. " Oui, il l'a bien conservé la foi, ce dépôt sacré. Il n'a pas attendu les grandes occasions pour accomplir son ministère, ça été son travail de tous les jours dans les divers postes que l'autorité lui a confiés.

Gardien de par sa mission et sa vocation, il surveillait la part qui lui était échue de par la volonté de Dieu. Il a surtout veillé sur la doctrine. Nous ne résistons pas au plaisir de citer ici un passage de son éloge funèbre dans l'église de Sainte-Hélène : " Vous connaissez ses accents paternels, son langage révélateur de la vérité la plus pure. En prêchant, il ne visait pas à la littérature, il faisait mieux : il instruisait. Ses sermons prenaient leurs forces dans la vertu des Saintes Ecritures, qui donnent de l'autorité à l'orateur sacré, qui lui inspirent une liberté de parole toute apostolique et une éloquence ferme et victorieuse. Au sortir de l'un de ses sermons, on ne disait pas : quel grand prédicateur ; mais : la pénitence est une belle vertu, et l'on sentait qu'elle est nécessaire. "

" Il excellait dans l'art de faire le catéchisme, de former les enfants à la piété et de les instruire des vérités de la religion. Comme il les aimait, les enfants ! Il était toujours vrai avec eux, loyal avec ces petites âmes, se rapetissant à leur mesure, multipliant les pieuses industries, évitant de les fatiguer, les conduisant avec une tendre fermeté à la connaissance des dogmes chrétiens et les formant à devenir les sanctuaires du Dieu vivant. "

Tel fut le prêtre chez M. l'abbé Gosselin ; maintenant, voici l'homme.

Sous les dehors d'une certaine rudesse, faite de brusquerie et de rondeur, il cachait un cœur tendre, généreux, loyal. L'amitié n'avait rien à redouter de lui ni en trahison ni en duplicité. Ses yeux franchement ouverts reflétaient la vérité qu'il portait au fond de son âme. Il était d'humeur gaie et facilement taquine. Il se plaisait énormément avec ses confrères. Il les accueillait avec simplicité, courtoisie et franchise. Sa modeste demeure s'ouvrait à tous et on s'y sentait à l'aise, parce qu'on devinait vite que le maître recevait avec bonheur.

M. l'abbé François-Mathias Gosselin naquit à Saint-Pie de Bagot, le 24 août 1872 ; il n'avait donc pas encore ses quarante-

neuf ans. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Ordonné prêtre, le 19 septembre 1897, dans la chapelle du Séminaire, par Monseigneur Decelles, il est de suite nommé vicaire à la Cathédrale. Il y resta sept ans et y travailla beaucoup. En septembre 1904, il est vicaire à Saint-Paul-d'Abbottford ; en octobre 1905, desservant à l'Ange-Gardien ; en juin 1906, aumônier des Frères Maristes, à Iberville ; en septembre 1907, vicaire à Saint-Denis. En 1908, au mois de septembre, il est nommé curé fondateur de la nouvelle paroisse de Saint-Bernard, où il construisit l'église et le presbytère. Après cinq années de durs labeurs, il va à Saint-Thomas d'Aquin, en 1913, où il répare et embellit l'église. En 1907, il est promu à Sainte-Hélène. Il y était encore à sa mort survenue, après deux mois de terribles douleurs, le 10 avril courant, à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe.

Ses funérailles eurent lieu à Sainte-Hélène, le 13 suivant. Monseigneur Decelles, vicaire général du diocèse présidait. L'oraison funèbre fut donnée par M. l'abbé J. Laferrière, professeur au Séminaire et confère de classe du défunt. Plus de quarante prêtres et toute la paroisse remplissaient l'église. Le lendemain, un second service eut lieu au Séminaire où se fit aussi l'inhumation. M. l'abbé Gosselin voulut dormir son dernier sommeil avec ceux qui lui avaient façonné une âme sacerdotale. *In pace in idipsum.*

LA CULTURE PHYSIQUE

J'ai accepté avec plaisir de faire paraître dans les colonnes de "La Tribune", une série d'articles sur la Gymnastique ou la culture physique, d'autant plus qu'il sera bon pour ceux qui font partie des corps de gymnastes récemment organisés chez nos Zouaves et nos Vétérans de connaître ce que la science humaine pense de l'utilité et de la nécessité de l'entraînement physique.

Sans plus de préambule, j'entre dans le vif du sujet.

Il nous faut d'abord connaître le but proposé et la notion générale dans l'enseignement de la gymnastique. La gymnastique est l'enseignement méthodique et raisonné des mouvements du corps. La science en est donc la base, et la gymnastique scientifique comprend trois parties bien distinctes : la gymnastique médicale, la gymnastique militaire et la gymnastique ordinaire. La gymnastique médicale combat les difformités corporelles, les maladies nerveuses, les paralysies, au moyen de différents exercices, du massage, de l'électricité, etc. La gymnastique militaire a pour but de former le soldat, de le préparer au maniement des armes et, par un entraînement judicieux, de l'exercer aux fatigues d'une armée en campagne. La gymnastique ordinaire, ou culture physique, tient à la gymnastique médicale en tant qu'elle prévient les difformités corporelles ; elle tient à la gymnastique militaire en tant qu'elle prépare les jeunes gens au maniement des instruments.

Dans les corps actuellement constitués, il s'agit tout simplement de culture physique, dont le but immédiat est le bien du corps envisagé sous trois points de vue : 1° fortifier la santé et accroître la vigueur corporelle en activant et en régularisant les grandes fonctions de l'organisme ; c'est un but hygiénique. 2° assurer au corps un développement harmonique et intégral, cultiver tous les organes dans la proportion qu'il convient, prévenir, combattre et corriger toutes les déformations corporelles ; c'est un but esthétique. 3° apprendre à mieux régler, dans les mouvements, la force musculaire et la dépense nerveuse, afin de produire la plus grande somme de travail avec le minimum d'effort et de posséder une grande résistance à la fatigue ; c'est le but économique.

Il ne faut pas oublier que si la culture physique est un harmonieux développement des forces humaines, elle favorise aussi éminemment le travail de l'esprit en exerçant une heureuse influence sur le cerveau, son principal instrument. Elle contribue en outre à fortifier la volonté et le caractère et est en même temps le principe de la vraie discipline, tant moralement que physiquement.

L'on peut donc conclure de ces données que l'entraînement physique a pour but d'aider à produire et à maintenir la santé du corps et de l'âme. C'est bien en ce sens que les anciens l'ont aussi compris, car, si on lit Platon et autres philosophes, l'on voit que l'on mettait un égal souci à la culture du corps qu'à celle de l'esprit. Le législateur d'Athènes, Solon, avait mis sur le même rang les exercices du corps et ceux de l'esprit. " Les enfants, disait-il, doivent avant toutes choses apprendre à nager et à lire. " Nous voyons Aristote traiter avec une complaisance marquée de l'éducation physique. Rabelais attache beaucoup d'importance à la gymnastique, à la promenade, à la vie active. " gualamment s'exerçait le corps, comme il avait son âme auparavant exercé. " Fénelon n'a pas dédaigné de s'intéresser à l'éducation physique, la considérant comme heureux moyen de discipline et de formation de la volonté. Saint-Ignace de Loyola, dans *Ratio Studiorum* dit : Les collèges doivent être spacieux, bien tenus ; les exercices de gymnastique et de maintien donneront aux membres vigueur et souplesse. " Saint-Jean-Baptiste de la Salle exigeait les exercices physiques : paume, mail, boule, quilles, volant.

Tout cela prouve, qu'à tous les âges, chez tous les peuples, la gymnastique n'a pas été négligée. Et d'ailleurs la civilisation moderne avec ses agglomérations de population, ses logements insalubres, l'air empesté par les miasmes et les odeurs des manufactures, ses occupations sédentaires, le besoin croissant de l'étude et de l'application mentale dans toutes les branches commerciales ou autres, tout démontre la nécessité de subir l'entraînement physique d'après des méthodes éprouvées, non seulement pour la gloire d'être un gymnaste ou un athlète, mais pour favoriser et encourager la santé et le développement du corps.

On le comprend si bien que l'on désire de plus en plus qu'à l'école la culture physique soit en honneur ; l'on comprend aussi que l'éducation ne peut être complète tant qu'on ne sera pas convaincu que la culture physique seule ne suffit point, comme seule l'éducation intellectuelle et morale ne suffit point. L'enfant trouve la santé et les forces corporelles dans l'éducation ; l'homme trouve dans l'éducation le moyen de réussir dans ses entreprises ; l'homme prise dans l'éducation une vie vertueuse et de bonheur ; voilà l'éducation complète et nul moyen n'est à négliger pour l'édifier. La culture physique en est un, et non des moindres.

Prof. J. E. PAQUIN.

Mme Laurin se déclare heureuse

Grâce au Tanlac, après huit ans de souffrances, elle est remise sur pied.

" Depuis que je prends du Tanlac je me sens assez bien portante, aussi heureuse qu'il y a huit ans, avant que mes maux fissent leur apparition ", déclara récemment Mme Marie Laurin, demeurant 140 Parc Lafontaine, à Montréal Qué.

" Lorsque j'ai continué à prendre du Tanlac je souffrais tellement de l'estomac que j'avais peur de manger la moindre chose. Tout ce que je mangeais me causait en effet par la suite de terribles souffrances. A la suite de chacun de mes repas, j'avais des brûlements d'estomac et une horrible sensation de gonflement dans la poitrine. Parfois il me semblait que tout cela finirait mal pour moi. J'avais de violents maux de tête. J'étais si nerveuse que je passais de longues heures, la nuit, assise dans mon lit sans pouvoir fermer l'œil un instant. Le matin me trouvait plus fatiguée que la veille. Pendant la journée le moindre bruit inattendu me mettait hors de moi. "

" Mais le Tanlac se révéla bientôt comme le meilleur médicament que j'avais encore essayé. Depuis que j'en prends mes maux d'estomac ont disparu et je mange ce qui me plaît sans en souffrir par la suite. Je n'ai plus de maux de tête. Mes nerfs sont aujourd'hui si calmés que je dors très bien. Je me lève le matin fraîche et reposée, me portant comme un charme. C'est au Tanlac que je dois la belle santé que je possède maintenant. C'est pour moi un plaisir que de le recommander. "

Acton Vale

(De notre correspondant)

La fête du patronage de St-Joseph a été célébrée avec solennité. Tous les fidèles s'y sont préparés par un triduum. Et, le dimanche, les membres de l'Union St-Joseph se sont rendus à la messe en corps, bannière en tête et précédés de la fanfare d'Acton.

— Le club de balle au camp, le Campagnard, s'organise et se chauffe à blanc pour une série de joutes qui ne manqueront pas d'être intéressantes durant la prochaine saison. Le club lance un défi à tous les amateurs des Cantons de l'Est.

— Le cercle musical d'Acton Vale est en pleine effervescence. Grâce aux bons exercices que les membres prennent chaque semaine, sous l'habile direction de M. l'abbé Rosario Vadnais, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, on peut s'attendre à des merveilles.

— M. et Mme Stanislas Malo, de Montréal, étaient de passage ici, en visite chez leurs parents et amis.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Changement d'horaire

Il y aura changement d'horaire le 1er mai 1921.

Pour autres informations s'adresser aux agents J. P. Lazure ou à A. O. Picard,